

Ouverture du séminaire

Roger VRAND, sous-directeur de la vie scolaire, des établissements et des actions socio-éducatives – DGESCO

Le contexte dans lequel nous nous situons et dans lequel se situe ce dispositif « Plus de maitres que de classes », est connu mais il est intéressant de le remettre en perspective et de le remettre en cohérence.

1. La priorité au 1^{er} degré

La Ministre a eu l'occasion de le rappeler dernièrement lors de son intervention devant les Recteurs et les DASEN. Cette priorité au 1^{er} degré se manifeste de manière concrète et tangible depuis plusieurs rentrées (pour la rentrée 2017 aussi), avec des **créations de postes** dans un contexte de baisse démographique. L'ensemble permet d'envisager, de façon à la fois sereine et volontaire, de restaurer le vivier de remplaçants qui est un levier important pour assurer le bon fonctionnement des établissements et pour conduire des actions à visée pédagogique comme de formation. Ce contexte de créations de postes permet aussi d'envisager des actions en faveur des territoires ruraux, de la politique de scolarisation des moins de trois ans.

2. La mise en place des nouveaux cycles et des nouveaux programmes

Ces mises en place constituent des leviers puissants de **l'objectif d'amélioration de la continuité et de la progressivité des apprentissages à l'école et au collège**. Ce sont deux enjeux particulièrement forts pour l'année scolaire dans laquelle nous sommes avec **la mise en place du cycle 3** d'une part et conjointement **la mise en place d'une nouvelle démarche d'évaluation**. Ce sont des chantiers majeurs auxquels sont consacrées des actions de formation nationale avec un PNF qui est sur l'évaluation et sur le cycle 3, sa mise en œuvre, son pilotage. L'évaluation est un des enjeux majeurs de cette année avec l'objectif de réussir l'articulation entre les évaluations, les bilans périodiques, le bilan de fin de cycle. Il s'agit d'un objet de travail essentiel à tous les échelons du système notamment à l'échelon local pour les conseils de cycle à l'école primaire, les conseils pédagogiques au collège. Il faut que ces bilans de fin de cycle ne soient pas déconnectés du suivi des acquis des élèves et des bilans périodiques. Sur ce sujet, des groupes de travail co pilotés par la DGESCO et l'IG ont été mis en place afin de produire des ressources pour accompagner ce nouveau dispositif d'évaluation. A cet égard, ont déjà été mis en ligne sur le site Eduscol, un ensemble de descripteurs d'attendus de fin de cycle. Le travail se poursuit et est sur le point d'aboutir avec la publication d'outils qui présenteront des situations d'évaluation qui viendront en complément des descripteurs de compétences attendus. Cela va de pair avec **la mise en place et l'appropriation du LSU** qui a occupé et a été l'objet de toutes les attentions des équipes académiques. Il faut laisser un temps à l'appropriation. Les 1^{ers} chiffres montrent que pour un démarrage c'est bien : on a déjà près de 2 millions de bilans.

L'ensemble de tous ces chantiers détermine **un fort enjeu en matière de pilotage** dans le 1^{er} degré voire du 2nd degré. Cela requière la mobilisation des IEN, des CPC, des directeurs d'école, de l'ensemble des équipes de façon notamment que ne soit pas négligé la nécessaire polyvalence des équipes enseignantes, y compris dans le cadre d'une livraison, d'une mise à disposition d'un ensemble de ressources pédagogiques. Cela demande un accompagnement, un pilotage.

3. Le dispositif « Plus de maitres que de classes »

Il s'inscrit clairement dans l'ensemble indiqué, notamment dans le cadre de la priorité au primaire, comme **un dispositif phare de la refondation de l'Ecole avec un objectif majeur qui est celui de la réduction des inégalités dans les résultats scolaires**, des inégalités dont on sait combien elles sont socialement déterminées. Cette réduction doit s'opérer ou se viser dès le primaire.

Depuis le démarrage de ce dispositif, des moyens significatifs ont été mis en œuvre, mobilisés, et rentrée après rentrée scolaire, en constante augmentation si bien que nous sommes aujourd'hui à plus de 3200 postes consacrés à ce dispositif au plan national dont un peu plus des deux tiers sont conformément aux orientations qui ont été données, en Education prioritaire. La Ministre a annoncé tout récemment que dans le contexte évoqué de la rentrée 2017, l'objectif était de poursuivre la montée en puissance de ce dispositif de façon à ce que toutes les écoles élémentaires en Education prioritaire soient pourvues, ainsi que les écoles qui peuvent être repérées comme des territoires fragilisés ou dans des situations isolées. Cela devrait porter le nombre de postes à 5000, voire plus.

Ces moyens-là sont conditionnés à des projets. Cela fait partie depuis l'origine de ce dispositif à sa définition. C'est dire **l'importance du pilotage à tous les étages**, de l'école au national. A cet égard, il est significatif de noter que ce dispositif se caractérise comme un dispositif vivant puisqu'il a évolué depuis sa mise en place. Cela témoigne des ajustements qui y sont faits depuis son démarrage. Ces ajustements témoignent que c'est une forme de travail innovante et que ce souffle-là de l'innovation fait sa définition et doit rester présente. Ce pilotage implique :

- un suivi attentif (comme le disait M DELAHAYE),
- un accompagnement et notamment par la formation,
- une évaluation : ce séminaire étant l'occasion de faire un point là-dessus avec un représentant de la DEPP. Il y a eu en effet une première évaluation de la part de la DEPP en 2014. Il doit y avoir, dans les prochaines semaines, mois, une évaluation à la fois quantitative et qualitative. Elle devrait permettre de mesurer non seulement les effets de ce dispositif sur les apprentissages des élèves (ce qui n'est pas facile à conduire) et une évolution sur les pratiques enseignantes.

4. L'objectif de ce séminaire

Les objectifs sont de :

- partager les travaux qui ont été d'ores et déjà menés : ceux du comité national de suivi présidé par Mme le Recteur Campion, ceux développés dans le cadre de la recherche universitaire, dans le cadre des approches évaluatives, les travaux menés sur le terrain,
- consolider le pilotage de ce dispositif prioritaire à tous les échelons mais en particulier académiques et locaux,
- vous remercier de votre engagement, de votre attention à ce dispositif qui doit permettre à la fois de le soutenir, de le consolider et de le faire réussir.